

Rebond des attaques de pyrale du buis en région Bourgogne-Franche-Comté

Au cours de cet été 2023, les populations de pyrale du buis sont en forte augmentation, consommant massivement des buxaies sur de nombreux secteurs forestiers de la région. Un tel niveau d'attaques n'avait pas été constaté depuis les premières défoliations totales des buxaies en 2017-2018 par cette chenille originaire d'Asie. Néanmoins les surfaces atteintes sont nettement moindres que lors de cette invasion initiale du fait d'un taux de mortalité des buis très élevé.

Les importantes défoliations en cours dues à la pyrale sont observées sur des buis ayant partiellement ou totalement refeué depuis 2017-2018. Les conséquences sur la survie des buis de cette nouvelle forte attaque ne pourront être évaluées qu'à moyen terme. Un suivi attentif sera reconduit sur les faibles surfaces de buxaies qui étaient toujours indemnes en ce début d'année dans le Haut-Jura.

Ces fluctuations des populations de pyrale du buis restent à ce jour mal comprises, plusieurs hypothèses étant toujours formulées quant aux facteurs pouvant les influencer (abondance de la ressource alimentaire, conditions météorologiques, présence de parasites, prédateurs).

Quelle est la situation en cet été 2023 ?

L'émergence de la première génération de [pyrale du buis](#) a eu lieu en ce mois de juillet (issue de la génération hivernante qui a été active au printemps). De nombreuses observations indiquent que les populations de cette chenille atteignent à nouveau un niveau épidémique. Elles engendrent de très fortes attaques sur des buis ayant partiellement ou massivement refeué après une première défoliation totale en 2017 ou 2018. Ces constats sont réalisés en de multiples endroits en Bourgogne-Franche-Comté : dans les régions forestières des côtes de Bourgogne (Côte-d'Or), des avants-monts-jurassiens (Doubs), de la petite montagne jurassienne (Doubs et Jura) etc. (**Fig. 1 et 2**) Localement en Côte-d'Or lors de l'été 2022, il avait été noté de fortes défoliations de pyrale du buis, qui se sont poursuivies au cours de ce printemps 2023.

Au niveau régional, un tel niveau d'attaques n'avait pas été constaté depuis les premières défoliations totales des buxaies en 2017-2018 par cette chenille originaire d'Asie. Néanmoins les surfaces atteintes sont nettement moindres que lors de cette invasion initiale du fait d'un taux de mortalité des buis très élevé. Sur le réseau de 20 placettes notées annuellement par les correspondants-observateurs du DSF en BFC, le taux de mortalité des cépées de buis est de 60 % fin 2022, en constante augmentation depuis 2018, mais très hétérogène selon les placettes (**Fig. 3 et 4**). Concernant les buis vivants, la majorité d'entre eux présentent fin 2022, une refeuilaison très partielle (**Fig. 5**). Les conséquences sur la survie des buis de cette nouvelle forte attaque de 2023 ne pourront être évaluées qu'à moyen terme.





Fig. 1 Défoliations fortes voire totales liées à la pyrale du buis affectant des buxaiés ayant partiellement ou massivement refeuillé après une première défoliation totale en 2017 ou 2018 (Côte-d’Or, B. Mesnier, CO-DSF, ONF et T. Durand, DSF ; Doubs, F. Dumortier, DSF ; Jura, M. Mirabel, DSF)



Fig. 2 Chenilles en cours de consommation de feuilles et d’écorce de buis - début juillet (photo de gauche, B. Mesnier, CO-DSF, ONF) et fin juillet (Doubs, F. Dumortier et M. Mirabel, DSF)

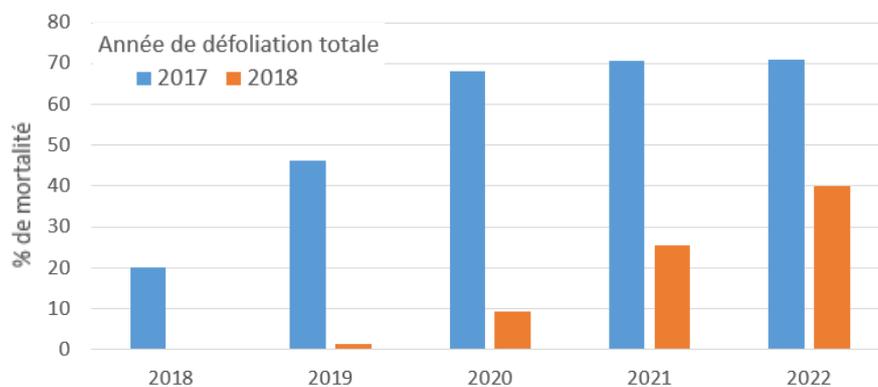


Fig. 3 Evolution du taux de mortalité des buis depuis 2018 sur le réseau de 20 placettes installées en région BFC (13 placettes installées sur les zones défoliées en 2017 et 7 placettes sur les zones défoliées en 2018)

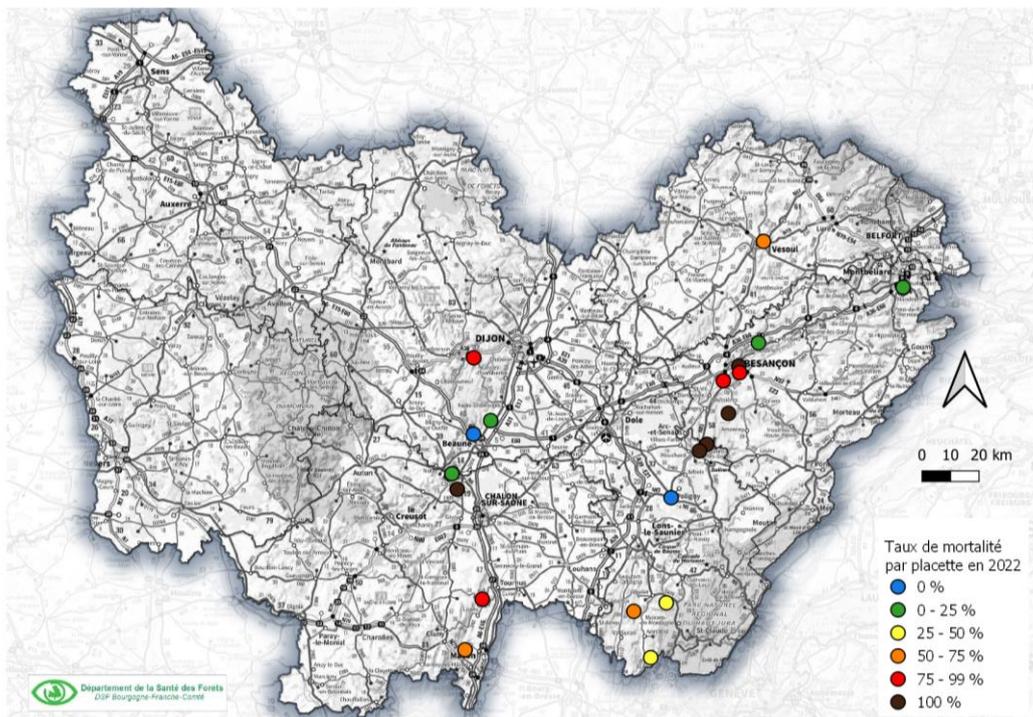


Fig. 4 Taux de mortalité à fin 2022 des 20 placettes installées en Bourgogne-Franche-Comté

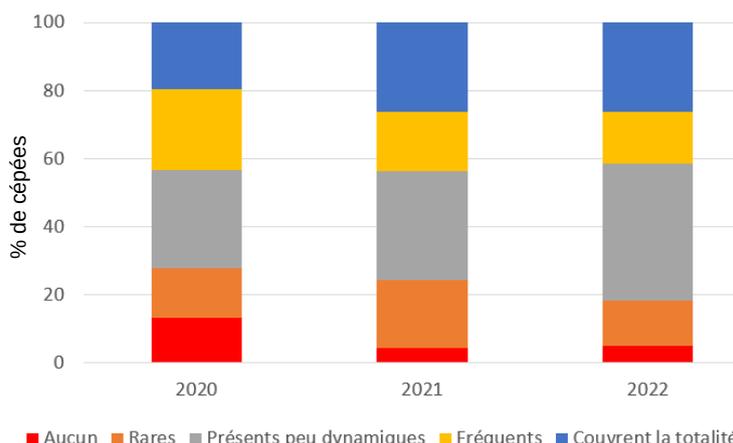


Fig. 5 Répartition des cépées de buis vivantes après défoliation totale selon la quantité de gourmands présents (refeuillaison) (sur les 20 placettes de BFC : 205 cépées vivantes en 2020, 165 en 2021 et 142 en 2022)

Différents suivis et études menés sur la pyrale du buis en forêt

Dès les premiers signes de défoliations totales, la question de la survie des buxaiés s’est posée. Ainsi le DSF avec le réseau des correspondants-observateurs, a installé un dispositif de suivi de 60 placettes permanentes au niveau national au cours des années 2017 et 2018 sur les zones affectées par des défoliations totales (dont 20 placettes en Bourgogne-Franche-Comté comme évoqué précédemment) (cf [publication DSF de 2020](#)). Ce suivi de l’impact de la pyrale sur les buxaiés est à présent conforté par des relevés terrain effectués par les équipes de l’Inventaire Forestier de l’IGN.

Des études notamment menées avec INRAE ont porté sur la recherche des facteurs biotiques et abiotiques freinant la progression de la pyrale du buis sur certains sites forestiers comme dans le Haut-Jura (projet **FORBUI**s réalisé en 2021-2022 et financé par le Commissariat du massif du Jura). Mais à ce jour, ces fluctuations des populations de pyrale du buis demeurent mal comprises, plusieurs hypothèses étant toujours formulées quant aux facteurs pouvant les influencer (abondance de la ressource alimentaire, conditions météorologiques, présence de parasites, prédateurs etc).



Seules buxaies de la région qui subsistent partiellement indemnes depuis l'arrivée de la pyrale, le secteur autour de Saint-Claude n'a pas subi de nouvelles défoliations notables en 2022 comme en 2021 (après avoir connu un premier effondrement des populations de pyrale en 2019 malgré une ressource alimentaire encore bien présente) (**Fig. 6**). Cette dynamique sera à confirmer avec les observations de 2023. Les buxaies les plus en altitude et les plus exposées au rayonnement solaire semblent être les moins atteintes par la pyrale. Le déficit hydrique 2022 exceptionnel sur la zone avait pu entraîner localement le dessèchement de nombreux buis. (cf [Bilan DSF BFC de 2022](#)).

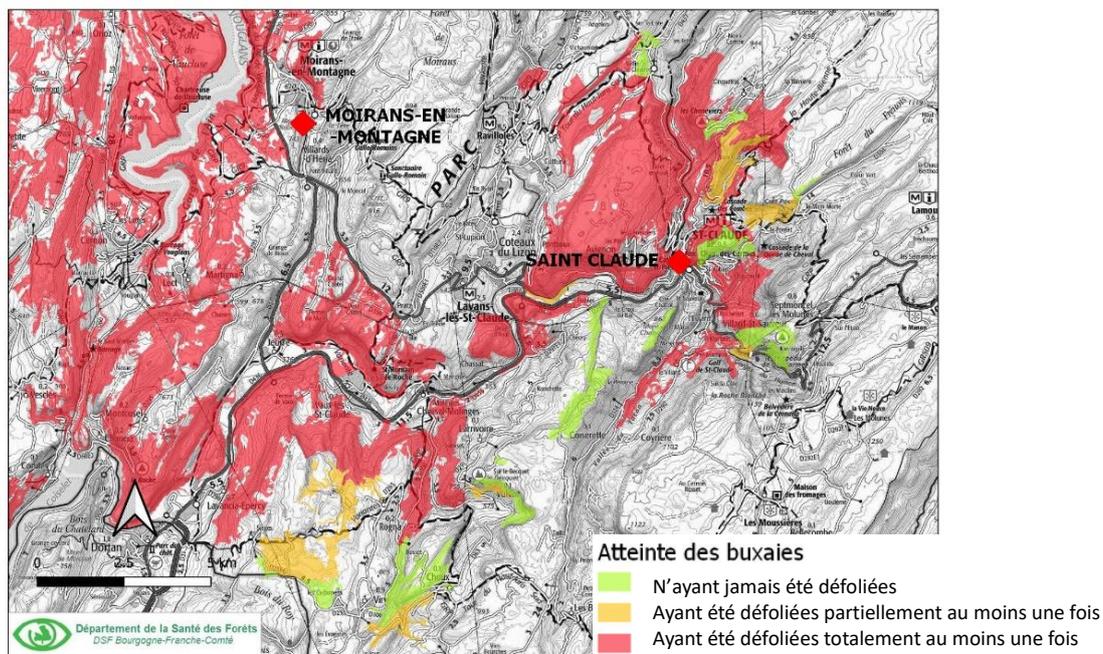


Fig. 6 Carte des défoliations des buxaies liées à la pyrale du buis dans le secteur de Saint-Claude (Jura) (F. Dumortier, DSF, février 2023)

Rédaction : M. Mirabel, F. Dumortier

Organisation du DSF en Bourgogne-Franche-Comté

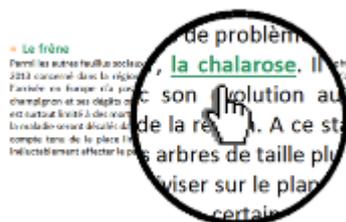
En région Bourgogne – Franche-Comté, le pôle DSF basé à la DRAAF à Besançon s'appuie sur un réseau de 34 forestiers de terrain appelés correspondants-observateurs travaillant au sein de différents organismes (15 à l'ONF, 8 au sein des DDT-DRAAF, 7 au CNPF, 3 en Chambres d'Agriculture et 1 aux EFF) que chaque propriétaire-gestionnaire forestier peut contacter.

Pour plus de renseignements, tous les contacts régionaux sont disponibles sur :

<https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/sante-des-forets-r303.html>

Et toutes les actualités DSF nationales sur :

<https://agriculture.gouv.fr/actualite-en-sante-des-forets>



Pour en découvrir davantage
cliquez sur les mots soulignés!